



enjeux

Cap sur les travaux de l'été! ▶ P. 7



acteur

Emmanuel Frot, président d'Asa 94 ▶ P. 18

votre service public local

Les nouveaux tarifs municipaux ▶ P. 14

en actions

Deuxième réunion de l'observatoire de l'Agenda 21 ▶ P. 25

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 134 - juillet-août 2012



Fête communale
**Quelle belle fête
citoyenne!**

page 22



Collège Jean Moulin Mobilisation contre la fermeture d'une classe de 5^e annulée

Le 7 juin, ils ont été plus d'une centaine à se réunir à l'occasion d'un pique-nique organisé au collège Jean Moulin pour protester contre la fermeture programmée d'une classe de 5^e de l'établissement à la rentrée prochaine. Parents d'élèves, membres de la communauté éducative, soutenus par Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué, ont à cette occasion réclamé avec force que l'Inspection Académique augmente la dotation horaire globale attribuée au collège Jean Moulin de manière à maintenir les quatre classes de 5^e actuelles. La nouvelle d'une fermeture de classe avait en effet provoqué une forte mobilisation ces derniers mois : tandis qu'une pétition de protestation a récolté plus de 250 signatures, Christian Hervy a été reçu à l'Inspection Académique pour faire valoir la révision de la dotation horaire globale. « *Considérant qu'en cas de suppression d'une classe de 5^e, les effectifs se porteraient à 30, voire 31 élèves, ce qui poserait des graves problèmes d'enseignement, particulièrement dans certaines disciplines* », et compte-tenu du fait que pour l'heure l'Inspection Académique n'a pas bougé de sa position, le Conseil municipal a adopté un vœu le 25 juin dernier afin de réclamer la conservation de quatre classes de 5^e à la rentrée. Affaire à suivre ...

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°134

Directeur de la publication :
Christian Hervy.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :
Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumerier,
Florence Bédouet,
Joëlle Cuvilliez,
Marc Ellenberger,
Antoine Ginekis,
Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
Philippe Stisi, Simon Truong.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure
et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général
de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Cap sur les travaux de l'été

14-15 Votre service public local

- Nouveaux tarifs municipaux :
aucune famille ne paie le coût réel

16-17 Près de chez vous

- Les nouveaux arrivants au Clos
Saint-Michel accueillis !

18-19 Acteur

- Emmanuel Frot, président
du club ASA94 et plus encore...

20-21 En débat

- La ville candidate pour accueillir
la Cité de la Gastronomie

22-25 En actions

- Les réjouissances de la fête
communale

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

32-33 Sports

34-35 Vie pratique

Résultats des élections législatives dans la circonscription de Chevilly-Larue – Rungis – Fresnes – Thiais – L'Haj-les-Roses (1^{er} tour le 10 juin, second tour le 17 juin)

	Chevilly-Larue	Totaux sur la circonscription
1^{er} tour		
Electeurs inscrits	9 979	63 662
Votants	5 676	36 627
Suffrages exprimés	5 613	36 252
Almamy Kanoute	96 (1,71 %)	812 (2,24 %)
Guy Delecray	60 (1,07 %)	137 (0,38 %)
Jean-Jacques Bridey	1 568 (27,94 %)	13 101 (36,15 %)
Jean Lony	0 (0 %)	163 (0,45 %)
Joachim Coqblin	19 (0,34 %)	130 (0,36 %)
Pascal Provent	124 (2,21 %)	863 (2,38 %)
Marie Leclerc-Bruant	186 (3,31 %)	1 602 (4,42 %)
Christian Hervy	1 489 (26,53 %)	3 710 (10,24 %)
Bouchra Dini	32 (0,57 %)	145 (0,40 %)
Daniel Becot	34 (0,61 %)	224 (0,62 %)
Richard Dell'Agnola	1 424 (25,37 %)	11 942 (32,95 %)
Jeannine Viaud	581 (10,35 %)	3 423 (9,44 %)
2^e tour		
Electeurs inscrits	9 979	63 662
Votants	5 424	35 510
Suffrages exprimés	5 258	34 629
Jean-Jacques Bridey	3 143 (59,78%)	18 986 (54,83%)
Richard Dell'Agnola	2 115 (40,22%)	15 643 (45,17%)

Les résultats complets, bureau par bureau, sont consultables
sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr



Le point de vue du maire



À l'heure où beaucoup s'apprêtent à partir en congés, la Municipalité se mobilise afin de réaffirmer le droit aux vacances pour tous en proposant cette année encore un vaste programme d'activités, d'animations et de sorties

accessibles à tous.

Cet été verra également la mise en œuvre de nombreux chantiers à travers la ville, avec toujours comme ambition d'améliorer la qualité du service public local.

La reconstruction du collège Liberté, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-de-Marne, va ainsi débuter en juillet.

Le chantier, qui va s'étaler jusqu'en 2015, va permettre d'améliorer considérablement les conditions d'apprentissage des collégiens, tout en portant une attention particulière sur les performances énergétiques du futur équipement, conformément à notre Agenda 21.

À l'école Pasteur, un nouvel office et une nouvelle salle de restauration vont être aménagés afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves. D'autres travaux seront engagés à l'école Paul Bert A où la ville poursuivra son programme de réfection des sanitaires de toutes les écoles, programme qui

avait été initié à la demande des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants.

Partout dans la ville, des candélabres vont être changés et des trottoirs repris. Enfin, la deuxième phase du chantier de l'avenue du Général de Gaulle (RD60), entre le cimetière communal et le carrefour Jean Mermoz, va redémarrer.

Je vous informe également qu'à l'occasion du Conseil municipal du 25 juin, notre ville vient

officiellement de se porter candidate pour accueillir la future Cité de la Gastronomie. Ce projet entre dans le cadre de l'inscription du « repas gastronomique des Français » au Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO.

À la fois lieu touristique, de culture, centre de ressources et de formation et pôle de développement économique et touristique, cette Cité sera, si notre candidature est retenue, la vitrine du MIN sur la RD7 à Chevilly-Larue.

À toutes et tous, je vous souhaite de très bonnes vacances. ●

Bonnes vacances !

Avec mon sincère dévouement,

**Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué**



Commémorations de l'appel du 18 juin

La Municipalité et les anciens combattants ont commémoré le 72^e anniversaire de l'Appel à la Résistance du Général de Gaulle, le 18 juin, en présence de nombreux élus municipaux et élèves du collège Jean Moulin. Le matin, un hommage particulier a d'ailleurs été rendu à Jean Moulin, au collège qui porte son nom¹. À cette occasion, des élèves de 3^e de l'établissement qui s'étaient rendus au mémorial de Caen en mars dernier ont pris la parole. Après la cérémonie, ils ont d'ailleurs questionné des anciens combattants, particulièrement émus par cette démarche. En fin d'après-midi, c'est au monument aux morts que l'assemblée s'est réunie pour rendre un hommage particulier aux Chevillais « Morts pour la France » Henri Nicolas Aumont, François Sautet, Georges Margueriteau et Marc Jolivet².



Soirée inaugurale du cinéma numérique

Jeunes spectateurs accompagnés de leurs parents, familles, groupes d'amis, ... quelle foule ce lundi 4 juin au théâtre André Malraux ! Avec la ferme envie de découvrir « la nouvelle salle » comme Marine ou « le dernier Tim Burton » telle Vanina, chacun a pris place avec allégresse lors de la séance exceptionnelle dédiée à l'inauguration du cinéma numérique. À l'issue de la projection du film *Dark shadows*, séance exceptionnellement offerte aux habitants, la soirée s'est poursuivie autour d'un verre lors d'un cocktail. « Fini les films en 35 mm, adieu les celluloids, les fichiers informatiques remplacent désormais les vieilles bobines ». Christian Hervy, le Maire, a rappelé l'investissement engagé par la Municipalité afin d'équiper le cinéma de la technologie numérique. Place désormais au son et à une image incomparables de qualité ... tout en maintenant des tarifs modérés !



Réception des enseignants

Le 26 juin, la Municipalité a rendu hommage aux enseignants de la ville lors d'une réception organisée en leur honneur au gymnase Marcel Paul face à une assemblée de 190 personnes. À cette occasion, Christian Hervy, le

Maire, Nora Boudon, Conseillère municipale déléguée à l'Enseignement, et d'autres élus du conseil municipal ont rendu hommage à François Albaret, Laurent Guidini, Laurent Malonda, Marianne Wantterhoffer, Véronique Mordomo, Florence Rodian, Delphine Courtine, Amélie Lorcerie, Ghyslaine Deslaurier, Catherine Johnston, Nadira Coreau et Abdollah Kashini pour leur mutation.



Remise de la médaille de la famille française

Le 31 mai dernier, M. Hadj Seghir et M^{me} Kheira Bouhassoune se sont vus remettre la médaille de la famille française devant une assemblée d'une centaine de personnes. Durant ce moment convivial, au cours

duquel la conteuse Delphine Noly a semé de savoureux contes en musique, Christian Hervy, le Maire, s'est saisi de l'occasion pour souligner que « la Municipalité ne ménage pas ses efforts pour aider les mères de famille dans leur quotidien » en rappelant les attentions particulières que la ville porte à la petite enfance, l'enseignement ou l'action sociale en faveur des familles les plus démunies.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

À l'occasion d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, qui a eu lieu le 21 juin à la sous-préfecture de L'Haÿ-Les-Roses, M. Younes El Masmoudi et M^{me} Thouraya M'Tir se sont vu remettre leur

décret de naturalisation des mains du sous-préfet Ivan Bouchier, en présence de Christian Nourry, maire-adjoint.



Remise des colis de printemps aux aînés

Comme tous les ans, les aînés de Chevilly-Larue ont reçu de sympathiques colis de printemps offerts par la Municipalité. Ils ont donc été 1 800 à se rendre à la salle Simone de Beauvoir du 5 au 7 juin pour retirer

leurs cadeaux. 400 couples ont eu le plaisir de recevoir un pèse-personne, une bouilloire électrique ou un chèque-cadeau de 15€ et 1 000 personnes seules se sont vues remettre un drap de bain, une balance de cuisine ou un chèque-cadeau de 12€. Pour pouvoir bénéficier de ces cadeaux il faut avoir plus de 65 ans et habiter à Chevilly-Larue. Alors, n'oubliez pas de vous faire connaître auprès du service Retraité pour les colis de Noël si vous n'êtes pas déjà inscrits ! **Service Retraité : 01 45 60 18 97**



Jeu de piste dans la ville

Mercredi 20 juin après-midi, deux équipes d'enfants du centre de loisirs ont pu se mesurer à des équipes de personnes âgées dans un jeu de piste littéraire à travers la ville conçu par l'archiviste municipal, Marc Ellenberger. Outre le plaisir

de solutionner l'énigme, les 34 participants ont été ravis de découvrir des endroits qu'ils ne connaissaient pas. Les enfants des écoles de la ville se sont à leur tour pris au jeu durant toute la fin du mois de juin.



50 ans de musique à Chevilly-Larue !

Cela fait 50 ans que la musique est enseignée à Chevilly-Larue ... ça se fête ! Et quel meilleur moment que la fête communale pour célébrer cet anniversaire particulier ? C'est donc le 23 juin, face à une foule enthousiaste, que

se sont produits la chorale du conservatoire municipal et l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Après le chant, l'accordéon et les sonorités jazz, ce fût au tour de différents groupes de musiques actuelles de monter sur scène. Du classique en passant par le rock jusqu'au reggae, la musique a été correctement célébrée ...



Galas de fin d'année

Durant le mois de juin, les artistes en herbe se sont disputés la vedette sur les scènes des différents galas du service municipal de la Jeunesse (SMJ). Tandis que le 13 juin les apprentis comédiens de l'atelier théâtre

ont brûlé les planches, les jeunes danseurs de hip-hop ont de leur côté enflammé le théâtre André Malraux le 24 juin ! Quant à ceux qui fréquentent l'atelier cirque, ils ont rivalisé d'habileté le 1^{er} juillet pour présenter des numéros de jonglage, de fil de fer ou de trapèze, pour le plus grand plaisir des yeux du public !



5 coupes pour Paul Bert B !

Les 1^{er} et 5 juin derniers, les élèves de CM1, CM2 et de CLIS de l'école élémentaire Paul Bert B se sont rendus au parc inter-départemental des sports de Choisy-le-Roi, accompagnés de leurs enseignantes et de quelques parents volontaires pour participer aux journées ScolaRugby organisées et encadrées par l'USEP du Val-de-Marne. Après une journée intensive pendant laquelle nos jeunes chevillais ont rencontré d'autres classes du département, c'est avec fierté qu'ils sont rentrés à l'école avec pas moins de 5 coupes en main ! 2 coupes du meilleur haka, 2 coupes des meilleurs supporters et 1 coupe du plus grand nombre d'essais. Bravo à tous nos petits champions !!!

Les bals de l'été

Durant l'été, les Chevillais ne manqueront pas d'occasions de se retrouver, festoyer, et danser ! Le 13 juillet, ils sont conviés au traditionnel bal annuel des sapeurs pompiers à partir de 20h et le 25 août à 19h au fameux au bal de Libération.

Bal des pompiers : caserne des pompiers de Chevilly-Larue – 382, avenue de Stalingrad

Bal de la Libération : parking de la piscine municipale – rue Petit Le Roy

Les commémorations de l'été

Le 16 juillet à 18h30, les Chevillais sont invités à commémorer la Rafle du Vel'd'hiv au monument aux morts, à l'initiative de la Municipalité et de la communauté israélite de Chevilly-Larue. Le 25 août à 10h30, ce sera pour commémorer la Libération de Paris que la Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants convieront les Chevillais à se réunir devant la stèle du Maréchal Leclerc. La cérémonie se poursuivra place de l'Église, devant la stèle du Père Mazurié pour s'achever devant le monument aux morts.

Cap sur les Sorties des familles !

Vacanciers, pensez à réserver vos sorties des familles de l'été ! Cette année encore, la Municipalité propose des journées en bord de mer. Direction Villers-sur-Mer le 22 juillet, Étretat le 5 août et Ouistreham le 19 août. Tarifs : gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emplois et 10€ pour les plus de 16 ans.

Inscriptions les lundis, mercredis et jeudis matin à l'accueil de l'Hôtel de ville. 88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53.

Fête des jeunes diplômés

Vous avez moins de 26 ans et vous avez obtenu un diplôme en 2012 (BEP, Bac, BTS, DUT ou plus encore) ? Faites-vous connaître auprès du service municipal de la Jeunesse pour participer à la soirée des jeunes diplômés le 21 septembre. Inscrivez-vous jusqu'au 14 septembre, en vous munissant de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du justificatif d'obtention de votre diplôme.

SMJ Pôle lycéens – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)



Cap sur les travaux de l'été

Entre le lancement du chantier de reconstruction du collège Liberté et le début des travaux préparatoires de la création d'un nouvel office de restauration à l'école maternelle Pasteur, cette période estivale sera marquée par la mise en œuvre de grands projets propres à développer le service public local.

Du neuf pendant l'été

Si pour de nombreux Chevillais l'été est synonyme de vacances, dans les services publics de la ville, il est souvent question d'entretien, de rénovation ou de reconstruction, ... Zoom sur les petits et grands chantiers de l'été.

Pendant que les Chevillais savoureront leurs vacances d'été

et que certains quitteront leur foyer pour profiter des joies du dépaysement, les agents des services municipaux seront eux sur le pied de guerre. Parce que la qualité du service public proposé aux usagers est aussi liée au confort des locaux communaux, la Municipalité profite en effet de cette période estivale pour mettre en œuvre un certain nombre de travaux d'entretien dans les édifices et les espaces publics de la ville. Cela est d'autant plus vrai pour les plus jeunes, pour qui la réussite scolaire passe aussi par un environnement agréable à vivre. Alors place aux travaux dans les écoles ... À peine les enfants auront-ils quitté les bancs de leur classe que les services de la ville profiteront justement de leur

absence pour investir les lieux et s'activeront à entretenir, rafraîchir tous les établissements scolaires. Ainsi les agents d'entretien nettoieront les classes de fond en comble, mobilier compris, pour que chacun à la rentrée puisse retrouver ses marques dans un espace accueillant. Par ailleurs, la ville poursuivra à l'école Paul Bert A son programme de réfection des sanitaires, programme qui avait été initié à la demande des jeunes élus du

Conseil municipal d'enfants. 2012 marquera également le lancement des travaux préparatoires à la construction d'un nouvel office de restauration scolaire à l'école maternelle Pasteur. Ce nouvel équipement, dont la conception a fait l'objet d'une large concertation auprès du personnel communal et des parents d'élèves, permettra de concocter les repas des enfants (de plus en plus nombreux à manger à la cantine du fait des tarifs modérés de la

spacieuses, d'espaces adaptés à chaque discipline enseignée et de matériel technologique pédagogique, les collégiens apprécieront sans nul doute leur futur collège. « *Le Conseil général et la Municipalité se mobilisent chacun à leur niveau pour rénover les établissements scolaires, malgré les difficultés financières, afin que les jeunes Chevillais puissent étudier dans les meilleures conditions possibles* » se réjouit Nora Boudon, maire-

adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local, rappelant combien les collectivités territoriales pourraient faire plus encore si elles n'étaient confrontées aux réformes fiscales successives imposées par le précédent gouvernement qui

Le Conseil général et la Municipalité se mobilisent chacun à leur niveau pour rénover les établissements scolaires, malgré les difficultés financières, afin que les jeunes Chevillais puissent étudier dans les meilleures conditions possibles.

Nora Boudon, maire-adjointe à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local.

restauration scolaire) directement dans l'école.

Cette période estivale sera également l'occasion de débiter le vaste chantier de reconstruction du collège Liberté, sous l'égide du Conseil général. Bâtiments à basse consommation réalisés avec des matériaux recyclés, dispositifs d'économie d'énergie en tout genre, ... il s'inscrit pleinement dans la démarche d'Agenda 21 poursuivie par la ville. Doté de salles de classes plus

ont grevé leurs budgets.

Enfin, lorsque les Chevillais rentreront de vacances, ils auront peut être la surprise de découvrir un candélabre neuf devant leur maison, ou une portion de trottoir rénovée en se promenant dans leur quartier ... En effet, de menus travaux de réfection voirie seront également menés dans plusieurs rues de la ville. De quoi améliorer encore un peu plus le cadre de vie des habitants. ●

Léa Goutmann-Becker



Les travaux de requalification de la RD60 avancent à grand pas. Alors que la réhabilitation de la chaussée et des trottoirs qui longent le lycée sont achevés depuis plusieurs mois, débuteront cet été les travaux sur le côté pavillonnaire de l'avenue du Général de Gaulle.

Entre juin et septembre, les agents municipaux auront effectué des travaux de voirie (réfection de chaussée, de trottoirs, changement de lanternes ou de candélabres) dans une quinzaine de rues de la ville.



Chiffres clés

135

Le nombre de lanternes de candélabres de la ville qui seront changées durant l'été. Le changement de 49 d'entre elles s'accompagnera d'un remplacement du candélabre dans son intégralité.

22 millions d'€

Le coût total de la reconstruction du collège Liberté financé par le Conseil général du Val-de-Marne.

5 536 m²

Surface des bâtiments du nouveau collège Liberté

Parole d'élue

« Des investissements pour favoriser la réussite scolaire »



Nora Boudon,
maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local

Si l'État a pour mission d'assurer les fonctions d'enseignement, c'est aux communes que revient la charge d'entretenir le patrimoine scolaire. À Chevilly-Larue, cette mission de service public fait l'objet d'une attention toute particulière. Notre objectif n'est pas

seulement d'assurer la sécurité des enfants, nous souhaitons également que l'école soit un espace convivial et agréable à vivre afin de favoriser la réussite scolaire de tous les écoliers. C'est pourquoi nous profitons de la période estivale pour réhabiliter l'ensemble des écoles de la ville, année après année. Cet été, le plus gros de notre investissement est affecté à la création de l'office de restauration de l'école maternelle Pasteur. Sans les réformes fiscales successives des collectivités territoriales qui ont amputé

notre budget, nous aurions pu effectuer de plus nombreux travaux de rénovation, notamment de peinture dans les écoles. Nous nous réjouissons d'ailleurs que le Conseil général, lui aussi soumis à des contraintes budgétaires du fait de la non compensation de nombre des ses missions par l'État, mette en œuvre la reconstruction du collège Liberté. Cet établissement moderne et tourné vers les hautes technologies permettra à nos jeunes collégiens d'étudier dans de meilleures conditions.

Collège

Coup d'envoi de la recons

L'été 2012 marquera le lancement d'un chantier d'envergure : celui du nouveau collège Liberté, sous l'égide du Conseil général, qui prévoit une reconstruction totale de l'établissement.

Un chantier en trois phases

La reconstruction du collège Liberté s'effectuera en plusieurs phases afin de permettre la continuité de l'accueil des collégiens. Ainsi, les premiers travaux, qui débiteront début juillet, visent à démolir l'aile du collège contenant la salle polyvalente et le foyer. À leurs places seront reconstruits un gymnase de 600m² (accessible aux associations sportives de la ville), cinq logements de fonction, un réfectoire et huit salles de cours qui devraient être opérationnels au premier trimestre 2014. Par la suite, et ce jusqu'à la rentrée 2015, l'administration, la vie scolaire, le CDI (Centre de documentation et d'information) et quatorze classes seront construits. Ce n'est qu'au terme de ces deux phases de chantiers que l'aile du collège accueillant actuellement les salles de cours sera démolie pour être remplacée par une cour de récréation et un préau.

Le développement durable à tous les étages

« Avec ce collège nous avons voulu nous engager encore plus en avant dans le domaine de l'économie d'énergie et du développement durable » explique Christian Favier, président du Conseil général. En effet, le collège Liberté sera le premier établissement du département à répondre aux normes Bâtiment à basse consommation (BBC) en plus de la certification Haute qualité environnementale (HQE). Entièrement conçu avec des matériaux de construction durables (béton, bois, pierres meulières) permettant une isolation des façades et une étanchéité à l'air des bâtiments afin de réduire au maximum les besoins en chauffage, il sera relié à la géothermie et disposera de nombreux dispositifs

dédiés aux économies d'énergies. Récupérateurs d'eau de pluie, toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques, système de gestion à distance par informatique des zones à chauffer et à éclairer selon les heures d'occupation des locaux, ... le nouvel établissement consommera moitié moins d'énergie qu'un collège classique.

Un établissement mieux intégré à son environnement

Le nouveau collège Liberté sera assurément ouvert sur l'extérieur et s'intégrera harmonieusement à son environnement. Il sera visible de l'avenue du Général de Gaulle mais disposera d'un accès sécurisé puisque le parvis d'entrée sera orienté sur la rue de Verdun. « Avant tout destiné à favoriser la réussite scolaire de nos jeunes, ce nouvel établissement contribuera également à la valorisation de l'espace urbain environnant » explique ainsi Christian Hervy, le Maire. Une piste cyclable sera par ailleurs mise en œuvre afin de permettre aux collégiens de s'y rendre en vélo, d'autant qu'un parking à vélo de cinquante places sera mis à leur disposition.

Tout numérique !

Le nouveau collège sera en phase avec son temps et celui des nouvelles technologies ! Afin de favoriser l'accès au numérique en faveur de tous les collégiens, il sera entièrement câblé et relié au très haut débit. Les élèves seront dans les meilleures dispositions d'apprentissage puisque

Parole
d'experte

« Une étroite concertation pour une prise en compte de tous les besoins »



Nathalie Bousquet,
chargée d'opération
au Conseil général pour
la reconstruction du
collège Liberté

Le Conseil général a travaillé en étroite concertation avec la Municipalité et la communauté éducative pour concevoir le projet de reconstruction du collège Liberté. Nous avons rencontré les utilisateurs du collège dès le départ afin de

définir les besoins de chacun et les évolutions de chaque nouvelle phase d'étude leur ont été soumises afin de répondre au mieux à leurs attentes. Ainsi, par exemple, les salles de sciences et de technologies ont été conçues avec les professeurs, de même que la cuisine avec les agents de la restauration du collège. La Municipalité a également été associée aux choix de l'architecte et au projet en lui-même à l'occasion de diverses réunions de travail. À présent que le projet est finalisé

et que les travaux peuvent commencer, un comité de suivi du chantier réunissant l'architecte, l'entreprise en charge des travaux, des représentants du Conseil général, de la Municipalité, du collège (ndlr : dont les parents d'élèves), ainsi que des riverains a été mis en place. L'objectif est que tous les protagonistes concernés par ce chantier puissent être informés de son avancement et de permettre également la prise en compte d'éventuelles demandes.

Construction du collège Liberté



Perspective du futur collège Liberté

chaque classe sera dotée d'un accès internet permettant de relier un ordinateur en réseau et que les salles de technologies et de sciences seront câblées à hauteur d'au moins une prise pour deux élèves. De nombreuses classes seront également équipées de tableaux numériques interactifs et de vidéoprojecteurs. Enfin, le département fournira des ordinateurs portables à tous les élèves de 6^e dans le cadre du plan départemental pour l'informatique.

Accessibilité aux personnes handicapées

Parce que l'accessibilité est un enjeu de taille, le collège Liberté, qui ne dispose pas aujourd'hui du dispositif nécessaire à l'accueil des personnes handicapées, en sera doté lors de sa reconstruction. Avec une entrée de plain-pied, des ascenseurs et une signalétique pour les malvoyants, les élèves porteurs d'un handicap pourront y circuler et suivre leurs cours dans de bonnes conditions. ●

Léa Goutmann-Becker

Parole
de citoyenne

« Des travaux nécessaires »

Bernadette T., parent d'élève

Je suis maman d'un enfant scolarisé au collège Liberté et j'ai appris que cet établissement allait être prochainement reconstruit. C'est une très bonne chose car ce sont des travaux nécessaires, certains bâtiments sont vraiment dégradés.

Dans le projet tel qu'il nous a été présenté, j'ai compris qu'il était question d'une reconstruction sur site. Cela m'inquiète un peu, j'espère que ce chantier ne va pas générer trop de nuisances afin que les collégiens puissent étudier dans de bonnes conditions pendant la

durée des travaux. J'espère aussi que cela incitera les parents à ne plus inscrire leur enfant dans le privé, ce qui nous a valu de perdre une classe de 6^e l'année dernière ! Grâce à ces locaux neufs, les conditions d'enseignements seront vraiment améliorées.

Travaux de voirie

Des trottoirs, lanternes et candélabres tout neufs !

Durant l'été, les agents des services techniques de la ville vont procéder à un certain nombre de réfections de voirie sur le territoire Chevillais.

Après avoir restauré plusieurs segments de chaussée fin juin (rue Étienne Dolet, rue d'Anjou, rue Hélène Bouchet, avenue de la Croix du sud, ...), un certain nombre d'aménagements de trottoirs seront mis en œuvre. En juillet, le quart des trottoirs de la rue Dericbourg (côté impair) sera repris, de même que toute la longueur de la rue Parmentier (côté pair) en août. Des candélabres seront par ailleurs remplacés rue d'Anjou, promenade Maurice Chevallier, rue François Sautet (entre la place de la Libération et la rue Bir-Hakeim), rue Henri Cretté (entre le SMJ et la rue Paul Hochart) et rue Picasso, tandis que des lanternes seront changées

dans la rue Paul Hochart, le passage Dericbourg et les avenues Georges Brassens et Franklin Roosevelt. Des modules électroniques destinés à gérer la puissance de l'éclairage afin de faire des économies seront également installés dans les rues Yvonne et Paul Hochart. L'été 2012 marque enfin le redémarrage des travaux de requalification de la RD60. Ainsi, le chantier mené avenue du Général de Gaulle entre le cimetière communal et le carrefour Jean Mermoz reprendra sur le côté pavillonnaire de la rue et ce jusqu'à mi octobre. Au programme des réalisations : la création d'une contre-allée réservée aux riverains, de trottoirs tout neufs et d'une piste cyclable. ●

Dans les écoles

Tout pour le confort des enfants

Pendant que les écoliers Chevillais seront en vacances, des travaux de rénovation seront comme chaque été menés dans les différentes écoles de la ville. Pour 2012, ils se concentreront essentiellement sur les travaux préparatoires de la construction, à l'arrière de l'école, d'un nouvel office et d'une nouvelle salle de restauration à l'école maternelle Pasteur. Ces travaux répondent aux exigences des services vétérinaires de remise aux normes de l'office. La nouvelle salle de restauration (de 175m² et d'une capacité de 150 places) permettra d'accueillir dans de meilleures conditions sonores et de confort un plus grand nombre d'enfants qu'actuellement. Toujours dans le

cadre de cette première phase de travaux, durant l'été les sanitaires existants seront divisés en deux parties –sanitaires et lave-main– tandis qu'une large porte débouchant sur l'espace de restauration sera ouverte. Les écoliers disposeront de cette nouvelle salle de restauration à la rentrée 2013/2014 tandis que débiteront les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'école. Il y aura du nouveau également à l'école Paul Bert A : conformément au programme de renouvellement des sanitaires de toutes les écoles de la ville, ceux de cet établissement seront refaits pendant l'été : surélévation des cloisons, reprise des peintures du sol au plafond, changement des toilettes et des lavabos par des dispositifs automatisés ... ●

À l'instar de leurs compagnons qui s'étaient appliqués à repeindre les murs et le plafond du parking de la caserne de pompiers l'été dernier, les dix jeunes participant à l'opération chantier d'été du SMJ s'attèleront cette année à la repeinte de son sol.



Avec les chantiers d'été, une caserne rénovée

Comme chaque année, plusieurs jeunes participeront à l'opération chantier d'été organisés par le service municipal de la Jeunesse. Ils seront dix à se retrousser les manches et à unir leurs efforts en juillet et en août pour faire briller la caserne des pompiers ! C'est armés de pots de peintures qu'ils s'attèleront à la reprise du sol du parking des véhicules et des murs du gymnase. Tout un programme ...



Les centres de loisirs et la restauration scolaire.

Les nouveaux tarifs municipaux

Aucune famille ne paie le coût réel

Le Conseil municipal du 25 juin a adopté les nouveaux tarifs des prestations municipales. Ont ainsi notamment été revus les tarifs des conservatoires, des accueils du matin et du soir, de la restauration et des centres de loisirs.

Comme chaque année la Municipalité doit procéder à un nécessaire réajustement des tarifs des prestations municipales, ce pour faire face à l'inflation annuelle des coûts de revient tout en maintenant un niveau élevé de qualité du service. La Municipalité s'est toujours attachée à ce que les hausses de tarifs ainsi appliquées ne soient que très modérées, de manière à préserver le pouvoir d'achat des familles. D'une part elle pratique le quotient familial, ce qui permet aux familles d'accéder aux prestations souhaitées à des prix qui tiennent compte de la progressivité des revenus. D'autre part, depuis trois ans la ville s'applique à maintenir le taux de couverture maximal des prestations observé sur les trois dernières années, le taux de couverture étant défini comme le rapport entre le montant facturé de la prestation aux familles et le coût réel de cette même prestation supporté par la ville. À Chevilly-Larue, la part payée par les familles est

très peu élevée. De fait elles ne paient que environ 11% du coût réel des accueils de loisirs et des cours de danse et de musique au conservatoire et que environ 17% de ceux de la restauration et des cours d'arts plastiques à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ; la part restante est assumée par la Municipalité. Aucune famille, y compris celles à la tranche de quotient familial la plus élevée, ne paie le coût réel d'une prestation.

Un taux de couverture toujours maintenu

Dans l'élaboration des nouveaux tarifs qui entreront en vigueur en septembre prochain, la Municipalité s'est attachée à maintenir cette année encore son taux de couverture pour chaque prestation. Ainsi chaque nouveau tarif a été calculé en fonction du maintien de ce taux de couverture ; sur chacune des prestations précitées (accueils du matin et du soir, restauration et centres de loisirs), la Municipalité continue à contribuer à hauteur d'environ 83 % à

Coûts de la restauration et des conservatoires pour les familles chevillaises

	Tarifs (minimums et maximums, selon le quotient familial) applicables en septembre 2012	Part payée par les familles par rapport au coût réel
Restauration (prix du repas)	De 0,46€ à 2,88€	17,28 %
Conservatoire de musique (tarifs au trimestre)	Éveil et initiation : de 5,13€ à 53,36€ Études cycle 1 : de 6,85€ à 100,78€ Études cycle 2 : de 8,05€ à 118,57€ Études cycle 3 : de 9,19€ à 136,34€	11,88 %
Conservatoire de danse (tarifs au trimestre)	Études cycle 1 et Danse autrement : de 5,74€ à 65,81€ Études cycle 2 : de 6,82€ à 77,06€ Études cycle 3 : de 8,11€ à 88,93€	11,88 %
Conservatoire d'arts plastiques (tarifs au trimestre)	Moins de 18 ans : de 5,76€ à 65,99€ Plus de 18 ans : de 8,15€ à 89,36€	16,95 %

Tarifs pour une journée de centre de loisirs avec restauration à la rentrée 2012

Chevilly-Larue	L'Hajj-les-Roses	Fresnes	Thiais	Rungis	Villejuif	
De 1,34€	De 2,44€ à	De 3,05€	De 2,32€	De 2,45€	Maternelle :	Élémentaire :
à 9,59€	à 8,96	à 15,03€	à 7,60€	à 7,50€	De 2,35€ à 24,80€	De 2,30€ à 22,25€

Évolution des tarifs pour une journée de centre de loisirs complète (avec restauration + accueils du matin et du soir)

	Tarifs payés par les familles en 2007 (avant la baisse des tarifs de la restauration en 2008)	Tarifs que les familles auraient payés en 2012 sans la baisse des tarifs de la restauration en 2008	Tarifs applicables à la rentrée 2012
Quotient 1	De 2,25€ à 4,40€	De 2,48€ à 4,86€	De 1,78€ à 4,58€
Quotient 2	De 4,40€ à 5,99€	De 4,86€ à 6,61€	De 4,58€ à 5,71€
Quotient 3	De 5,99€ à 8,16€	De 6,61€ à 9,01€	De 5,71€ à 8,09€
Quotient 4	De 8,16€ à 10,72€	De 9,01€ à 11,84€	De 8,09€ à 10,12€
Quotient 5	De 10,72€ à 12,43€	De 11,84€ à 13,72€	De 10,12€ à 12,08€
Quotient 6	De 12,43€ à 13,34€	De 13,72€ à 14,73€	De 12,08€ à 12,95€
Sans quotient	13,80€	15,24€	20,05€
Hors commune	15,10€	16,67€	20,05€

89 %. Sur cette base-là, la Municipalité a retenu un principe de progressivité des tarifs de + 1 % à + 6,5 % pour les activités du conservatoire et de +1 % à 3% pour la restauration. Concernant justement la restauration, il faut rappeler que les tarifs de celle-ci avaient été diminués de moitié en 2008. Tous les autres tarifs hormis ceux des centres de loisirs ont été revalorisés de 2 %.

Une journée complète en centre de loisirs : des tarifs moins élevés qu'en 2007

Quant aux tarifs des centres de loisirs, ils ont fait l'objet d'une attention particulière. La Municipalité a considéré le fait qu'au coût d'une journée de centre de loisirs, les familles doivent ajouter celui de la restauration voire d'un accueil du matin et/ou d'un accueil du soir. Elle a donc pris le parti d'une part de ne pas augmenter les tarifs des accueils du matin et du soir en temps scolaire et, d'autre

part de simplifier le dispositif en œuvre à présent en établissant une grille tarifaire d'une journée de centre de loisirs sur la base de 8h (sans restauration). Les tarifs d'une journée de centre de loisirs intégrant le ou les accueils du matin et/ou du soir seront désormais proportionnels à cette grille. Cette mesure porte aujourd'hui la journée complète en centre de loisirs (avec restauration + accueils du matin et du soir) à un prix inférieur à celui que serait le prix économiquement équivalent au prix en vigueur en 2007 (c'est-à-dire le prix 2007 intégrant le prix de la restauration avant que ce dernier ne soit divisé par deux et actualisé depuis à 2 % par an). Enfin, dernière précision concernant les tarifs des centres de loisirs et des accueils du matin et du soir, la Municipalité crée une nouvelle réduction de 30 % à partir du 3^e enfant inscrit, qui vient s'ajouter à la réduction déjà existante de 20 % à partir du 2^e enfant. ●

Géraldine Kornblum

Point d'accueil de la Sécurité sociale Bataille autour de la boîte aux lettres de la CPAM

Le Maire, les élus et les usagers, le jour de l'inauguration de la boîte aux lettres extérieure, le 8 juin dernier.



Lors de la bataille qui avait été menée il y a quelques mois pour le maintien du point d'accueil de la Sécurité Sociale de la rue Franklin Roosevelt, bataille remportée grâce à la mobilisation des citoyens et de la Municipalité, les usagers avaient fortement exprimés une revendication : pouvoir déposer leurs documents destinés à la CPAM dans une boîte aux lettres accessible aux heures de fermeture du point

d'accueil. La CPAM avait jusqu'à lors toujours refusé d'accéder à cette demande, préférant obliger les usagers à envoyer leurs documents par la poste. Or, comme l'avait fait remarquer Christian Hervy, le Maire, dans un courrier adressé à la direction de la CPAM « pour certains budgets des assurés sociaux, il était pénalisant de devoir payer un affranchissement de courrier qui peut parfois prendre la forme d'un recommandé avec accusé de réception, toutes choses qui, à plus forte raison lorsqu'elles doivent être répétées, coûtent très cher ». La Municipalité, aux côtés des citoyens, avait donc décidé de procéder à l'installation d'une boîte aux lettres à l'extérieur du point d'accueil de la CPAM, juste à côté de la porte d'entrée ; celle-ci a été inaugurée le 8 juin. La Municipalité a finalement procédé il y a quelques jours à son enlèvement, la direction de la CPAM ayant fait savoir par courrier qu'elle acceptait –enfin !– d'installer elle-même une boîte aux lettres ! (inutile en effet que les usagers disposent de deux boîtes aux lettres !) Comme quoi il n'y a que les luttes qu'on ne mène pas qui sont perdues d'avance ! Mais la victoire n'est pas totale pour le moment, la CPAM ayant précisé qu'elle installerait une boîte aux lettres intérieure ; il est évident que si celle-ci n'avait pas d'accès extérieur, elle montrerait très vite son inutilité ! Les usagers et la Municipalité restent donc mobilisés, bien décidés à faire entendre leurs droits. ●

Crèches et écoles

Une fin d'année en fêtes !



Durant le mois de juin, les kermesses ont battu leur plein dans les crèches et les écoles de la ville. Du spectacle de fin d'année en passant par la pêche aux canards jusqu'à la traditionnelle tombola, les enfants s'en sont donnés à cœur joie ! La crèche des Petites Colombes a lancé les festivités le 14 juin, suivie le lendemain par Gaston Variot et Outrequin et le 19 juin par la Maison bleue. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les tout-petits ont apprécié la fête ! Enfin, les 29 et 30 juin, les plus grands leur ont emboîté le pas : entre la fête de la maternelle Paul Bert et des écoles élémentaires Pasteur et Pierre et Marie Curie, le mois de juin aura été animé ! ●

Thermographie

Le Pact 94 vous informe

La Semhach a réalisé une thermographie aérienne de la ville. Les cartes tirées de ce survol aérien permettent de visualiser quels bâtiments perdent de la chaleur. Les Chevillais peuvent consulter ces cartes thermographiques en mairie, dans les Relais-mairie Bretagne et Larue ou sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). Il est également possible d'avoir une interprétation personnalisée de la carte aérienne et d'obtenir

des conseils techniques et financiers adaptés afin d'améliorer l'isolation des murs et des fenêtres et le confort thermique de son logement. Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec un conseiller du Pact 94. ●

• Pact 94 – du lundi au vendredi,
de 9h30 à 16h30. Tél. : 01 43 97 89 94.
Mail : thermochevilly@pact94.org.



Clos Saint Michel

Les nouveaux arrivants bien accueillis !

Dans la soirée du 7 juin, Christian Hervy, le Maire, Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement, Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, ainsi que des représentants du bailleur social Valophis Habitat ont souhaité la bienvenue aux nouveaux résidents du Clos Saint-Michel à l'occasion d'une réception. Une cinquantaine de locataires a répondu présent à cette sympathique invitation. Dans son allocution, le Maire a notamment évoqué l'excellente situation géographique et le cadre de

vie agréable de ces nouveaux logements sociaux : des espaces verts, à proximité du TVM, du collège Liberté et du lycée intercommunal. Il a également annoncé l'ouverture de commerces de proximité. Chacun s'est vu remettre une pochette contenant tous les documents utiles à qui vient de s'installer : le plan de la ville, le journal municipal, les horaires d'ouverture de la médiathèque, ... La réception s'est terminée par un verre de l'amitié ; l'occasion de nouer des liens entre nouveaux voisins. ●

Simon Truong

Repas de quartier

La bonne humeur en partage

À défaut de soleil, c'est beaucoup de convivialité et une bonne dose de bonne humeur que les Chevillais ont partagé lors de cette nouvelle édition de la fête des voisins le 1^{er} juin. Ainsi, les habitants des résidences Barbanson, des Castors, des Sorbiers, de la Croix du Sud ou du Clos Saint-Michel ont eu grand plaisir à se retrouver au pied de leur immeuble pour partager un sympathique buffet, à l'instar des riverains des quartiers Bretagne et La Guinet. Au menu des réjouissances : discussions, musiques et rires, assurément ! ●



Réglementation sur les pétards : quelle est la règle ?

Depuis 1880, la Fête Nationale française commémore à la fois la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et la journée d'union nationale de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Elle est célébrée partout dans le pays par des défilés, des bals et des feux d'artifice. Sans vouloir jouer les bonnets de nuit, rappelons cependant qu'un arrêté préfectoral datant de 2003, renforcé par un arrêté municipal de 2006 réglementant les bruits de voisinage, interdisent les tirs de pétards et autres pièces d'artifices sur les voies publiques ou privées accessibles

au public, ainsi que dans les lieux publics, et ceci tout au long de l'année, y compris le 14 juillet. Par ailleurs, un arrêté de la préfecture de police interdit la vente des pétards à Paris et dans les départements de la petite couronne du 1^{er} au 31 juillet et du 15 novembre au 4 janvier. Tout contrevenant à l'arrêté municipal s'expose à payer une amende de 38€, et quiconque provoque des nuisances sonores en utilisant de manière intempestive des pétards est passible d'une contravention allant de 450 à 1500€. ●



Emmanuel Frot
Président du club Asa

Créé en 1976 et anciennement nommé Cercle photographique de Chevilly-Larue, le Club Asa 94 est, depuis 2004, présidé par Emmanuel Frot, qui succéda à cette même place, à Henri Peudonnier. Emmanuel Frot, très engagé comme son prédécesseur, et la vingtaine d'adhérents du club ont développé autour du huitième art de véritables liens avec la ville et de nombreux acteurs du territoire. Que ce soit avec le club de sport l'Élan, lors de la fête communale ou encore sur le marché de Noël, ... ils sont nos chasseurs d'images et notre mémoire. Dans leur regard, les plus beaux butins sont les instantanés du quotidien.

Quant à répondre à la question « Profession ? », Emmanuel Frot pourrait y ajouter un « s » puisqu'il exerce deux métiers avec la même passion. Psychologue et photographe (ou l'inverse), il est d'abord un homme d'écoute doué d'un regard sensible. Un regard qu'il exerce à 15 ans avec son tout premier appareil photo. « *J'ai commencé par des paysages et, comme tout un chacun, je développais mes photos dans un labo de fortune installé dans la salle de bains !* » Ses premiers ateliers photo coïncident avec ses premières années d'études en psychologie. Prises de vue et développements photos en argentique avec un public d'enfants esquissent déjà les premières lignes de son parcours professionnel et artistique. En chemin vers leur complémentarité mais happé par dix longues années d'études en psychologie, Emmanuel n'a pas eu d'autre choix que de délaissier sa passion pour la photographie. Sans elle, il obtient son doctorat et devient psychologue. En 2002 et tandis qu'il ne connaît que l'argentique, il a comme un déclic après l'achat de son premier reflex numérique. « *Ce fut une révélation ! L'envie était là, intacte ! Grâce aux qualités de cet appareil, j'ai renoué avec la photo pour ne plus jamais la quitter.* » Au fil des Canon qu'il expérimente, Emmanuel s'impose des projets et commence à travailler par thème. Paysages ou portraits, il veut vivre des sensations avec l'image. « *J'aime que la photo parle, qu'elle raconte quelque chose. Partager une émotion, c'est ça qui m'intéresse !* » Habité par l'envie de devenir photographe professionnel, il suit une formation sur deux ans à l'École du Regard et rejoint en 2004 le Club Asa 94, où il succède à la présidence de Henri Peudonnier lors de son

départ en retraite. « *Grâce à la Municipalité qui nous prête un local et qui nous subventionne, et grâce aussi aux cotisations des adhérents, nous avons pu, au fil des ans, aménager un vrai studio avec flashes pros, boîtes à lumière, parapluies et postes numériques de développement photo, ...* ». Aujourd'hui le Club Asa est de ces associations ancrées dans le territoire chevillais. Aux Élanpiades du 16 juin dernier, il a réalisé un reportage dont les photos seront bientôt exposées au public. Comme à la fête communale et au marché de Noël, les adhérents du club Asa 94 proposent chaque année aux Chevillais de les photographier. Coût du tirage au format 10x15 : 1€ ! Et ce grâce par exemple aux liens entre le club et les comités de quartiers. Candidat aux nombreux concours de la région –*clic !*– le club photo de Chevilly-Larue peut également se féliciter de figurer dans le trio de tête des clubs d'Île-de-France –*clac !*– Conduit par la psychologie qui l'a tout naturellement amené à trouver sa place dans la lignée des photographes humanistes, Emmanuel a désormais l'objectif d'allier dans l'harmonie ses deux métiers. Après son exposition « *Un dimanche à Paris* » présentée dans plusieurs grands hôpitaux de la capitale, le docteur Frot a pour projet d'écrire un livre où, associées à une approche psychologique et sociologique de la famille (qu'il côtoie chaque jour à son cabinet), des photos et principalement des visages viendraient, sur ce thème, parachever son ouvrage. Très investi au sein du Club Asa 94 qu'il a le plaisir de présider, Emmanuel déclare souriant avant d'y filer : « *Je souhaite que l'association continue de se développer et qu'elle poursuive, main dans la main, ses partenariats avec les différentes instances de la ville !* » ●

Florence Bédouet

www.asa94.fr, www.emmanuelfrot.fr

Le Conseil municipal du 25 juin en a délibéré : Chevilly-Larue, en partenariat avec la ville de Rungis et le Conseil général du Val-de-Marne, va proposer sa candidature pour accueillir la future Cité de la Gastronomie. Ce projet de prestige aura pour vocation de valoriser et de transmettre le patrimoine gastronomique de la France.



La ville candidate pour accueillir la Cité

On en a déjà l'eau à la bouche ! Parce qu'en 2010 l'Unesco a inscrit la gastronomie française sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la France s'est engagée à réaliser un certain nombre de projets de nature à valoriser et transmettre le patrimoine gastronomique. Le projet phare de cette inscription est la création d'une Cité de la Gastronomie qui, à l'instar de la Cité des Sciences, de la Cité de l'Architecture, de la Danse, du Design, de la Musique ou de l'Histoire de l'immigration, serait un espace d'innovation et de découvertes de nature à devenir une véritable référence internationale. Ce lieu de prestige aura pour mission principale de rendre accessible à tous les publics l'art du bien manger et du bien boire, d'encourager le développement des cultures, des techniques et des savoir-faire culinaires de France et du monde.

Il devra associer étroitement diffusion de connaissances, espaces muséographiques, pédagogiques, ludiques et commerciaux (notamment des lieux de restauration) permettant au visiteur d'effectuer un parcours inédit à travers la découverte des cultures alimentaires et gastronomiques.

Un lieu de prestige aux portes du MIN

Chevilly-Larue, en partenariat avec la ville de Rungis et le Conseil général, a proposé que ce nouvel établissement de prestige puisse s'implanter sur un terrain situé à cheval sur Chevilly-Larue et Rungis, à l'entrée immédiate du MIN, haut lieu de la gastronomie française, plus grand marché de produits frais au monde. Le choix de l'emplacement est d'autant plus judicieux qu'il s'inscrit au cœur d'un territoire au potentiel incontestable avec

l'arrivée prochaine du tramway T7, la future station de métro MIN Belle Épine, l'arrivée de nouvelles populations, ... L'enjeu est de taille car les retombées d'un tel équipement se mesurent aussi en termes de bénéfices économiques et d'emplois ...

Un lieu de culture et de découvertes, centre de ressources et de formation et pôle de développement économique et touristique

La vocation de cette Cité de la Gastronomie consistera à associer exigence culturelle, approche pédagogique et développement économique. Dans cette perspective, elle devra avoir l'ambition de devenir un lieu de culture et de découvertes, un centre de ressources et de formation ainsi qu'un pôle de développement économique et touristique. Si la candidature portée par les villes de Chevilly-Larue et de Rungis



ité de la Gastronomie

et par le Conseil général du Val-de-Marne était retenue, ce projet renforcerait l'attractivité touristique et économique du Pôle Orly-Rungis et sa position de territoire stratégique au sein du Grand Paris. Une étude de faisabilité vient d'être confiée au groupement d'architectes-urbanistes F8 Architecture et Arképolis. Ce projet est d'ores et déjà piloté et soutenu par l'Épa-

Orsa (Établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine-Amont), la Préfecture de Région, la Semmaris (société gestionnaire du MIN), l'Ador (Association pour le développement économique d'Orly-Rungis), la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne et le Comité départemental du tourisme. ●

Joëlle Cuvilliez

« Formidable ! »



Une Cité de la gastronomie près du Min ? Il fallait y penser et ... ce serait formidable ! Un endroit rien que pour rendre hommage à la haute qualité de notre cuisine, celle qui fait notre renommée internationale ? Je trouve que c'est une très bonne idée : c'est une partie importante de notre culture et de notre identité. Je dirais même qu'il était grand temps que l'Unesco reconnaisse la gastronomie française comme patrimoine culturel de l'humanité. Le choix du marché de Rungis, ce n'est pas mal, en tout cas pour la proximité

des produits frais et de qualité. J'y étais encore ce matin, à 3h ... Personnellement, c'est là que je puise les idées de mes créations culinaires. J'y rencontre toutes les semaines des petits producteurs très sympathiques, je vois, je regarde, je touche, je choisis une partie de mes ingrédients. Pour moi, c'est très important de faire cela. J'espère juste qu'il y aura assez de terrains pour construire cette cité et que ça ne sera pas trop compliqué pour les visiteurs d'y accéder.

Jean Chauvel, chef cuisinier étoilé, patron du restaurant Les Magnolias au Perreux (94)

Chiffres clés

99 %

La part des citoyens qui estiment « qu'il est important de préserver, de valoriser et de transmettre aux générations futures les traditions gastronomiques des Français » (Source : Credoc).

9 sur 10

Le nombre de Français pour qui manger est un plaisir.

158 500

Le nombre de restaurants et cafés en France, un nombre auquel il faut ajouter plus de 90 000 commerces de bouche (boulangeries, pâtisseries, boucheries, traiteurs, ...). Les métiers de bouche emploient environ 330 000 personnes, en embauchent près de 50 000 par an et forment environ 40 000 apprentis (Source : Insee). Preuve que le secteur gastronomie est considérable pour l'économie française.

42 %

des touristes viennent en France pour la gastronomie.

XVII^e siècle

C'est là que la haute cuisine française trouve sa source avec un chef nommé La Varenne, considéré comme l'auteur du premier véritable livre de cuisine française, *Le Cuisinier français* (1651).

Fête communale

Réjouissances en tout genre !

Le défilé du carnaval a donné le coup d'envoi de la fête communale. D'un stand à l'autre, la fête a battu son plein tout l'après-midi. Nouveauté cette année, le petit train a ravi les enfants. Le bal a fait le bonheur de tous jusqu'au feu d'artifice final.



Le 23 juin était décidément une journée particulière à Chevilly-Larue. Levée en fanfare dès le matin, la ville s'est rapidement animée au rythme du défilé du carnaval qui a ouvert en grandes pompes les festivités de la fête communale. Sorcières, licornes et autres êtres fantastiques ont envahi les rues de la ville aux sons endiablés de la batucada pour converger vers le parc Petit Le Roy. Heureusement, loin d'effrayer les passants, la joyeuse horde les a bien volontiers entraînés avec elle. Les Chevillais n'ont en effet pas manqué le rendez-vous : ils ont participé massivement au carnaval et à la fête communale, dans la joie et la convivialité qui caractérisent cet évènement. Une convivialité d'ailleurs grandement alimentée par la forte implication des services municipaux et des associations locales dans cette manifestation. Sur leurs nombreux stands, les habitants ont pu

découvrir leurs activités. Quant au stand municipal, il était cette année dédié aux transports et à leur développement sur le territoire. Grâce à deux expositions, sur le tramway et sur la requalification de la RD7, et un quizz sur le réseau de transports collectifs, les Chevillais seront sans nul doute devenus incollables sur le sujet ! C'est en tout cas avec grand plaisir que chacun aura flâné de stand en stand s'arrêtant au gré de la journée et des animations proposées. Ici un spectacle de magie présenté par les enfants des centres de loisirs, là un concert pour tout-petits ou un spectacle de hip hop, ici encore une démonstration de VTT ou un atelier maquillage pour les plus jeunes ... Même la tombée de la nuit n'aura pas délogé les badauds : hors de question de louper le grand bal animé par le groupe Mad Orchestra et encore moins le traditionnel feu d'artifice ! ● L.G-B



Tous sur *Les Planches* !

La municipalité organise cet été encore le traditionnel rendez-vous des *Planches*. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : pique-niques, animations, sports, soirées musicales, promenades à poney, escalades, jeux, etc, seront au rendez-vous. Les adeptes du farniente pourront se prélasser dans des transats mis à leur disposition et s'adonner au plaisir de la lecture grâce aux pleines malles de livres que la médiathèque mettra à leur disposition. La Maison pour Tous proposera des activités sportives ainsi que des jeux intergénérationnels, tous les mardis de 14h à 17h. ●

● Pour tout public, du 17 juillet au 25 août, du mardi au samedi, de 14 à 19h, Parc départemental Petit Le Roy.



● Programme détaillé dans le « *Guide de l'été* » publié avec le dernier journal et téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) et sur Web d'jeunes (www.jeunes.ville-chevilly-larue.fr).

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 25 juin 2012

● **Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du budget de la ville et du budget annexe d'assainissement 2011 et affectation des résultats 2011 pour le budget de la ville et le budget annexe d'assainissement.**

Vote : 24 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts), 2 contre (UMP), 7 abstention (SC, PS, Modem)

● **Fixation des tarifs municipaux de l'année scolaire 2012-2013.**

Vote : 26 pour (PC, PS, PG-RG, NI, LVEE) 4 contre (UMP, SC, Modem), 3 abstention (SC, PS)

● **Répartition et versement de la dotation départementale aux associations présentant un intérêt local.**

Vote : Unanimité

● **Avenant n°1 aux conventions cadres de partenariat avec l'association Comité de Gestion des Œuvres Sociales du Personnel Communal de Chevilly-Larue (COS), le Conseil de Gestion et d'Animation de la Maison pour Tous (CGAMPT), l'association Élan de Chevilly-Larue, la ferme du Saut du loup, l'association le Pôle d'économie solidaire Chevillais (PESC), l'association Actions Emplois Formations 94 (AEF 94), l'association Centre Culturel de Chevilly-Larue, l'Association Culturelle Sociale et Familiale (ACSF), l'association la Maison du Conte et l'association Épicerie Solidaire « Sol'Épi ».**

Vote : unanimité

● **Approbation du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC Sorbiers Sausaie.**

Vote : 30 pour (PC, SC, PS, PG-RG, NI, Verts), 2 contre (UMP), 1 abstention (PS)

● **Rétrocession des parkings des Sorbiers.**

Vote : 30 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts, UMP, SC), 3 abstention (PS, SC, Modem)

● **Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Mission Locale Bièvre Val-de-Marne.**

Vote : unanimité

● **Autorisation de céder une parcelle pour la réalisation d'un terrain de rugby.**

Vote : unanimité

● **Subvention Grand Projet 3 : RN7 Place de Lattre de Tassigny et liaison verte Petit-Leroy – rue du Général Leclerc.**

Vote : unanimité

● **Approbation de l'accord cadre pour la réalisation du grand stade de la Fédération Française de Rugby.**

Vote : 30 pour (PC, PS, PG-RG, NI, UMP, SC), 1 contre (Verts), 2 abstentions (PG-RG)

● **Candidature de la Ville de Chevilly-Larue pour l'accueil de la Cité de la Gastronomie.**

Vote : unanimité

● **Acquisition d'un terrain pour l'élargissement de la rue du Berry au niveau de la résidence Barbanson.**

Vote : unanimité

● **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Policiers.**

Vote : unanimité

● **Vœu de la majorité municipale pour une augmentation de la dotation horaire globale attribuée au collège Jean Moulin afin de conserver 4 classes de 5^e à la rentrée.**

Vote : unanimité

Lexique : **PC** : Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG** : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS** : Groupe Socialistes et républicains, **NI** : Groupe des Non-inscrits, **Verts** : Groupe Europe écologie- les Verts, **SC** : Groupe Socialistes et citoyens, **Modem** : Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP** : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Conseil municipal

Intervention de Christian Hervy

Lors du Conseil municipal du 25 juin, Christian Hervy, le Maire, a introduit la séance par une déclaration relative aux résultats des élections présidentielles et législatives. « En votant comme ils l'ont fait, les Français ont exprimé une condamnation forte de la politique d'austérité, de régression sociale, économique, écologique, culturelle et d'abaissement de la France que Nicolas Sarkozy a imposé à notre pays, violant ainsi nombre de ses promesses, et faisant injure aux espoirs que son discours populiste de 2007 avait semés dans de larges secteurs de l'électorat » (...) « Notre Municipalité est évidemment disponible, dans le droit fil de ses valeurs et de son action, pour contribuer à un élan national qui se fixerait pour objectif de répondre aux espoirs populaires »

(...) « Nous sommes soucieux de la situation des plus fragiles », « disponibles pour accompagner un effort sensible du nouveau gouvernement en faveur de l'éducation et de la formation », « soucieux de la crise du logement », « attentifs aux décisions d'accompagnement des projets de développement de notre territoire », « préoccupés par une crise financière qui renchérit le coût du crédit et raréfie les ressources permettant d'investir pour préparer l'avenir » (...) « Notre Municipalité est au diapason des électrices et des électeurs qui ont voté pour le changement, pour la rupture avec l'austérité et pour une politique de progrès économique, social, écologique et démocratique ». ●

● **Retrouvez l'intégralité de cette intervention sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr**

Une 2^e réunion pour un 1^{er} bilan



Chose promise chose due, six mois après son lancement, l'Observatoire de l'Agenda 21 tenait sa deuxième réunion. Ce 14 juin à la médiathèque, était présent pour l'occasion un aréopage de Chevillais, d'élus, de représentants de la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) et de Valophis (bailleur social), tous s'appliquant à réfléchir aux questions posées par l'ordre du jour. M. Paisant, responsable du suivi développement durable à Valophis, a relaté le succès de la campagne de

sensibilisation aux économies d'eau et d'électricité menée à domicile auprès de locataires. Le débat a alors porté sur l'usage de mousseurs économiseurs d'eau et d'ampoules basse consommation. Michel Andrès et Emmanuel Gauvry, de la Semhach, ont évoqué la carte thermographique de la ville et ont répondu à ce sujet aux interrogations de l'assistance. Le débat a alors porté sur le futur plan vélo de la ville que la Municipalité souhaite mettre en place ; celui-ci s'intégrerait aux réseaux cyclables existants (schéma départemental, plan intercommunal). À ce propos, les Chevillais ont vivement discuté de l'usage du vélo en ville. Les débats se sont conclus sur une présentation de la rubrique dédiée à l'Agenda 21 sur le site internet de la ville : les internautes peuvent y suivre la mise en œuvre de l'Agenda 21 et apporter leur contribution. ● **G.K**

ZAC Anatole France

C'est parti pour la mise en œuvre de l'éco-quartier !

Ca y est, après la phase de concertation autour du projet d'éco-quartier Anatole France, la première étape active des travaux a commencé depuis mi-mai ! Les riverains l'auront sans doute remarqué, l'ancienne fonderie située avenue de la

République est en cours de démolition et ce jusqu'à fin juillet ... ●

• **Pour en savoir plus sur ce projet, consultez la brochure disponible dans les lieux publics et consultable sur www.ville-chevilly-larue.fr**

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

L'aide aux associations d'intérêt local



Le Conseil général du Val-de-Marne apporte son soutien au milieu associatif par le biais de l'octroi de différentes subventions et dotations. Dans ce cadre, il attribue notamment une dotation départementale de fonctionnement aux communes à destination des associations qui sont impliquées dans la vie locale. Au titre de l'année 2011, le Conseil général a ainsi attribué à Chevilly-Larue une subvention de 12 187€ que le Conseil municipal du 25 juin dernier a reversé par délibération à 47 associations Chevillaises en fonction de leur nombre d'adhérents dans le Val-de-Marne. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité
- et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

expressions des élu(e)s

Stéphanie Daumin, Didier Dubarle, Nora Boudon, Christian Nourry, Émilie Petit ▶

Élus du groupe Communistes et partenaires

Tous pour le changement !

Les citoyens ont tranché. Ils ont exprimé clairement leur volonté d'en finir avec la droite et le Sarkozysme, et leur cortège de mauvais coups. Aujourd'hui, avec la gauche au pouvoir, l'espoir est de nouveau permis, et vos élus communistes et partenaires au Conseil municipal seront les premiers à manifester leur soutien à toutes les mesures qui viendront améliorer le quotidien des Chevillais. La tâche est lourde, tant les services publics, les droits sociaux, ont été dévastés ces dix dernières années. Mais elle est enthousiasmante et nous nous attèlerons plus que jamais à mettre en œuvre les

projets locaux qui s'inscrivent dans cette reconquête. Le métro Grand Paris en est un bon exemple : l'État joue un rôle clé au sein de la Société du Grand Paris et nous aurons besoin de son soutien pour obtenir, comme nous le demandons depuis de nombreux mois, la confirmation de la station « 3 communes » dans le quartier Lallier/Paul Hochart/Sorbiers. Dans les projets de requalification des quartiers Anatole France et les Sorbiers, une implication plus appuyée de l'État nous permettrait de répondre mieux encore aux demandes des habitants. En matière d'éducation, nous sommes

pour un retour à un encadrement en nombre par des professionnels bien formés dans nos écoles, collèges et lycées. Nous attendons par exemple beaucoup du gouvernement pour rétablir la classe de 5^e menacée à la rentrée prochaine au collège Jean Moulin et ouvrir une classe à Paul Bert A. Vous l'aurez compris, nous plaçons cette nouvelle ère sous le signe de l'exigence pour que l'État, la Région, le Département et la commune apportent ensemble les progrès sociaux et humains tant attendus.

Bonne vacances à tous.

Bruno Tranchant ▶ Maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité

Enfin !



Le Parti socialiste tient donc sa majorité, à l'Assemblée. Et, avec lui, les forces de gauche qui ont mis leurs pas dans celui du Président de la République. Je ne doute pas que mon ami, Jean-Jacques Bridey, se fera le porte-parole des habitants de notre circonscription, autour des questions qui les préoccupent. La politique qu'il mène à la tête de la municipalité de Fresnes et au sein du Conseil général est, à cet égard exemplaire. Et, je suis convaincu qu'il saura se montrer digne de notre confiance.

À droite, les décombres du sarkozysme nécessitent, à n'en point douter, une importante entreprise de reconstruction. Sur ce point, les stratégies qui prétendaient juguler la vague « bleue marine » ont échoué, amplifiant même parfois l'adhésion au vote frontiste. Avec son discours musclé sur l'immigration, l'identité nationale et l'insécurité, qui n'était souvent qu'un ersatz de la rhétorique lepéniste, le parti dirigé par Jean-François Copé n'a pas réussi à ramener dans ses filets les électeurs égarés. Le candidat-sortant de la circonscription l'a payé au prix fort, en particulier, dans notre ville, où notre député a réussi un Grand Chelem qui ne

fait que conforter les résultats exceptionnels que François Hollande, lui-même, avait obtenu à l'occasion de l'élection présidentielle.

Preuve, s'il en était besoin, que la sociologie électorale de la ville évolue, au profit du Parti socialiste et de ses alliés. Le raisonnement vaut, d'ailleurs, pour l'ensemble du département, où, après la défaite du communiste Pierre Gosnat, le second tour des législatives s'est résumé à un duel entre la gauche socialiste et l'UMP. Avec les succès que l'on sait. D'autres échéances nous attendent. D'autres combats, aussi. D'ici là, ne boudons pas notre plaisir.

André Deluchat, ▶ Maire-adjoint, président du groupe Parti de gauche/Radicaux de gauche

Pour que le changement réussisse, il faudra s'en mêler ...



Une séquence électorale s'achève. Les électrices et les électeurs chevillais ont contribué majoritairement au changement en rejetant la politique du Président sortant et de la droite. Ils ont affirmé des attentes fortes en actionnant deux leviers : celui de l'alternance et celui de l'alternative. Le Président de la République et sa majorité ont fait des promesses. Certaines, précisées ces derniers jours, sont revues en deçà de ce que beaucoup de personnes attendaient. 5 exemples : l'Éducation nationale,

avec la création de 1 000 postes d'enseignants dans le primaire mais les 14 000 suppressions du gouvernement Fillon seraient maintenues ; qu'en sera-t-il d'une classe en maternelle à Paul Bert et d'une 5^e au collège Jean Moulin ? L'augmentation du Smic, de 2% annoncés avec 1,4% à valoir au 1^{er} janvier 2013 ; résultat, + 0,18€ brut de l'heure soit moins d'1€ net par jour (une baguette de pain !). Le mécanisme de stabilité européen (MES) qui devait être revu (dixit François Hollande) est en passe d'être voté par le Bundestag ce 29 juin ; que dit la France face à ce pied

de nez de M^{me} Merkel ? Le forage pour extraire le gaz de schiste en Guyane suspendu par la ministre (remplacée depuis) et autorisé par le Premier ministre sur pression du groupe Shell ; qu'en sera-t-il demain sur le plateau Briard ? Les annonces d'augmentation de tarifs publics au 1^{er} juillet ; y aura-t-il une décision gouvernementale pour une pause ? Pour l'emploi et le vivre mieux, le vrai changement le sera qu'à la condition d'affronter la finance pour relancer l'emploi et par un indispensable partage des richesses. Pour cela il faudra aider la majorité à le faire sans tarder.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élyane Darmon ► *Conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits*

L'expérience bénévole enfin reconnue à sa juste valeur



La vie associative joue un rôle indispensable dans la démocratie et l'engagement citoyen. S'engager bénévolement au service d'une association sans reconnaissance c'est parfois frustrant. C'est désormais du passé. Maintenant, grâce au passeport bénévole, l'expérience bénévole est enfin reconnue

à sa juste valeur. Ce livret est un outil qui permet de récupérer le parcours et les compétences et surtout l'action faite pour le bien commun. Il est rempli avec les dirigeants associatifs. Il précise le profil du bénévole, décrit les missions qu'il a réalisées et le cas échéant les formations suivies dans le cadre de ces missions. Il intéresse particulièrement les jeunes, les demandeurs

d'emploi et les salariés qui peuvent faire valoir ces expériences en parallèle (ou à la place) d'expériences professionnelles. À l'initiative du Conseil général et de son initiative Proj'aide et en partenariat avec France Bénévolat, vous pouvez solliciter votre association. Des bons de commande passeports bénévoles sont à votre disposition à la Maison des associations.

Pascal Rioual ► *Conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Ne boudons pas notre plaisir



L'été 2012 commence bien après 9 mois de campagnes électorales. La présidentielle, puis les législatives ont confirmé la volonté de changement des Français.

À Chevilly-Larue, ces deux élections ont montré une évolution forte du Parti Socialiste sur la ville.

Lors de l'élection Présidentielle, au premier et au second tour, François Hollande est arrivé en tête sur l'ensemble des bureaux de vote de la ville.

Lors de l'élection législative, Jean-Jacques Bridey est arrivé en tête de l'ensemble des candidats le 10 juin, et en tête sur tous les bureaux le 17 juin. Cette situation n'était jamais arrivée à Chevilly-Larue depuis 1977, le maire de la ville ou son représentant étant toujours le candidat de gauche en tête.

Ces deux dernières années les élections locales font donc apparaître une nouvelle configuration politique.

Les cantonales d'abord, où deux candidats de gauche se qualifient pour le second tour, une première depuis fort longtemps.

Les législatives, où le candidat présenté par le Parti Socialiste arrive en tête sur toutes les villes de la circonscription, y compris Chevilly-Larue.

Je tiens à remercier tous les Chevillais et les Chevillaises qui ont accordé leur confiance à ces deux candidats. Jean-Jacques Bridey s'est engagé à être un député de terrain, et il le sera, je lui fais confiance.

Au nom du groupe des Socialistes et citoyens, dans l'opposition municipale, je vous souhaite un bon été 2012.

Josette Chanel ► *Conseillère municipale Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*



Tribune non parvenue

Jean Franco Capirchio ► *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Ils n'ont pas démerité !



La France vient de choisir le Président de la République et les habitants de la 7^e circonscription leur Député pour les cinq années à venir. Les électeurs se sont exprimés et le choix du peuple doit être accepté avec respect. Président pendant cinq ans, Nicolas Sarkozy a su protéger les Français contre les effets des crises les plus graves que notre pays ait connues. L'Histoire reconnaîtra, un jour,

le rôle qui fut le sien dans cette période tourmentée. Richard Dell'Agnola a été un formidable député qui a servi avec conviction et dignité sa circonscription. Malheureusement, les 55,70 % de suffrages obtenus à Thiais et 55,31 % à Rungis n'ont pas été suffisants pour compenser le vote largement majoritaire à gauche dans les villes de Fresnes, L'Haj-les-Roses et Chevilly-Larue. Je veux remercier tous les militants de Chevilly-Larue qui tout au long de cette campagne ont tracté et à ceux, qui

par leur vote, ont apporté leur soutien à Nicolas Sarkozy et à Richard Dell'Agnola. Un grand merci également à ceux qui durant deux dimanches consécutifs ont assuré la tenue des bureaux de vote. Je souhaite, au nom des militantes et militants UMP de Chevilly-Larue, dire merci à Nicolas Sarkozy et à Richard Dell'Agnola du fond du cœur car ils ont dirigé la France pour le premier et la circonscription pour le second avec énergie, lucidité, courage et honneur.



Maison du Conte

Une fin de saison au jardin

Samedi 2 juin, la *Garden party* de la Maison du Conte a accueilli trente artistes et plus de deux cents personnes pour une soirée festive et très conviviale.

Plaisir partagé pour les artistes et le public avec un menu éclectique et festif orchestré par des musiciens, des conteurs chercheurs, des danseurs et des spectateurs passionnés !

En première partie de cette *Garden party* décalée proposée par la Maison du Conte, en fin d'après-midi les amateurs sensibles aux contes et aux recherches qui leurs sont liées ont pu se régaler de la présentation d'étonnantes performances contées. Le jardin s'est ensuite décliné aux couleurs des nappes déployées pour un pique-nique géant juste

avant que –orage menaçant– le bal à histoires, création spécialement conçue pour la clôture de saison de la Maison du Conte, ne démarre ... un peu plus tôt que prévu ! Luigi Rignanese a alors raconté une histoire dans laquelle étaient intégrées différentes traditions musicales (valse, rock, tcha tcha, disco, polka, ...), revisitées par ses musiciens du Quatuoracoste, et la conteuse Sabrina Chézeau, maître des danses pour l'occasion, a invité les danseurs ravis à participer à ses propositions chorégraphiques endiablées. ● J.C

Qui peut héberger un conteur ?

La Maison du Conte recherche des familles d'accueil pour héberger ses conteurs à partir d'octobre 2012, de manière ponctuelle ou régulière, deux à trois nuits par mois. La Maison du Conte reçoit régulièrement un collectif de conteurs venus de toute la France et même au-delà de nos frontières : les laborantins. Afin d'assurer leur hébergement dans de bonnes conditions, elle recherche des familles chevillaises pouvant mettre une chambre à leur disposition, de façon ponctuelle ou régulière. Les conteurs

pourront partager les repas et y participer financièrement, si la famille d'accueil est d'accord avec ce principe. Celle-ci posera ensuite les conditions de cet hébergement en direct avec les conteurs qui, à l'occasion, laisseront sûrement tomber de leurs besaces une ou deux histoires ...

► Renseignements complémentaires auprès de la Maison du Conte (01 49 08 50 85) et sur le site internet www.informations@lamaisonducle.com.

Maison des arts plastiques Rosa Bonheur Inscriptions aux ateliers d'arts plastiques

Les inscriptions aux ateliers des arts plastiques à la Maison Rosa Bonheur se dérouleront sur place du 10 au 20 septembre, de 13h30 à 19h30, en même temps que l'exposition des travaux

d'élèves. Pour les élèves des années précédentes, les réinscriptions se font automatiquement. ●

► Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, 34, rue Henri Cretté, tél. : 01 56 34 08 37.

Lecture

Histoires en herbe

Les bibliothécaires de la médiathèque Boris Vian prennent possession des *Planches estivales!*

Installées dans l'herbe, elles liront et narreront sans modération comptines, contes et histoires au jeune public chevillais les jeudis 19 et 26 juillet, les jeudis 2, 9 et 23 août, ainsi que le vendredi 17 août, de 14h à 17h. Tous les jours des *Planches*, des malles de livres seront également mises gratuitement à la disposition des enfants et des adultes pour des séances de lecture le nez au soleil et les doigts de pied en éventail dans le gazon. ●

► Au parc départemental Petit Le Roy. Renseignements auprès de la médiathèque Boris Vian (01 45 60 19 90), 25, avenue Roosevelt.



Journées du patrimoine 2012

À vos agendas

Les Journées du patrimoine 2012, les 15 et 16 septembre prochains, seront placées sous le signe du « patrimoine caché ». Six circuits guidés sont proposés par l'Association des Amis du vieux Chevilly-Larue et les archives municipales, afin de permettre aux habitants de découvrir des lieux insolites de la commune sous des angles inédits ... ●

Au programme :

- Samedi 15 septembre, à 10h, les curiosités du quartier Larue (rendez-vous devant l'hôtel de ville) ; à 14h, l'église Sainte-Colombe ; à 16h, le vieux Chevilly dont le séminaire (rendez-vous devant l'église).
- Dimanche 16 septembre, à 10h30, la chapelle du Bon Pasteur (rendez-vous devant la chapelle) ; à 14h, l'église Sainte-Colombe ; à 16h, la ferme du Saut du Loup et ses jardins cachés (rendez-vous devant l'église).

Orchestre philharmonique

Chevilly-Larue/Hochdorf : la musique au chœur

Sollicités par leurs homologues allemands de Hochdorf, les musiciens de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue ont répondu présents afin de participer à un concert commun qui avait pour objectif de permettre à l'orchestre allemand d'effectuer de nouvelles recrues. Jeudi 17 mai, les musiciens chevillais sont donc arrivés à Hochdorf (ville d'Allemagne avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée), où un accueil particulièrement chaleureux leur a été réservé. Hébergés dans des familles d'accueil, ils se sont retrouvés pour

une répétition générale des deux orchestres à la Mooswaldhalle avant de partager tous ensemble un repas et une soirée très agréables. Ils ont également profité de leur séjour pour visiter Titisee, dans la Forêt Noire, ainsi que la très belle ville de Freiburg, sous un soleil radieux. Samedi 19 mai, les quarante-deux musiciens français et allemands ont accordé leurs instruments et leurs talents sur scène pour offrir durant 1h30 rythme et enthousiasme à un vaste public conquis par ces joyeuses envolées musicales ... ●

Passez l'été avec la médiathèque

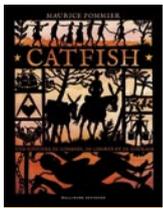


Cet été laissez-vous surprendre par les coups de cœur des publics et des bibliothécaires. Emportez, empruntez en plus de vos prêts habituels un sac d'été pour découvrir tranquillement chez vous ou en vacances quatre documents que vous n'auriez peut-être jamais osé emprunter.

Et si vous aussi, vous avez envie de partager vos coups de cœur, la médiathèque vous invite à composer votre propre sac d'été pour d'autres lecteurs.

Voici d'ores et déjà quelques titres à déguster, à dévorer sans aucune modération.

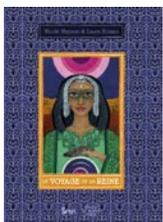
Livres



Catfish

Maurice Pommier – Éd. Gallimard Jeunesse, 2011

Catfish, petit garçon noir évadé d'un bateau négrier, est recueilli comme esclave dans une plantation américaine ... Une bien belle manière d'aborder la condition humaine avec un enfant en plein devenir.



Le voyage de la reine

Nicole Maymat et Laura Rosano

Éd. du Seuil et Institut du Monde Arabe, 2009

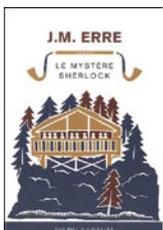
Ce magnifique album conte l'histoire d'amour entre la reine de Saba et le roi Salomon, la traversée du désert pour rejoindre Salomon à Jérusalem. Aucun des deux ne se connaît, mais ils ont beaucoup entendu parler de l'un et de l'autre, de leur beauté, de leur richesse et de leur sagesse.



Cascades et gaufres à gogo

Maria Parr – Éd. Thierry Magnier, 2009

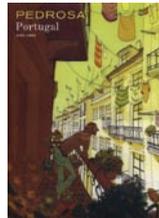
Deux meilleurs amis, une bêtise par page, au-delà de tout ce que vous pouvez imaginer, et une gaufre par chapitre ! Beaucoup d'humour et aussi beaucoup d'amour pour ce petit livre à dévorer !



Le mystère Sherlock

J.M Erre – Éd. Buchet-Chastel, 2012

Une intrigue policière délirante et loufoque dans le milieu des « holmésiens », entendez par là des fondus du fameux détective créé par Conan Doyle.



Portugal

Pedrosa – Éd. Dupuis, Coll° Aire Libre, 2011

Partir à la recherche de l'histoire familiale, au Portugal, pour essayer de se trouver ... Une BD sensible et émouvante ...



Un été sans les hommes

Siri Hustvedt – Éd. Actes Sud, 2011

La confusion des sentiments à tous les âges, avec ou sans homme !

CD



Sem nostalgia

Lucas Santtana

Éd. Difer-Ant Distribution, 2011

Un album dépaysant et ludique entre bossa, pop et folktronica de Lucas Santtana, producteur brésilien de talent à côté duquel il serait dommage de passer tant son approche de la guitare brésilienne est novatrice et rafraîchissante.



Charade

Jeanne Cherhal

Universal Music France, 2010

11 textes subtils et percutants • 1 charade en 4 parties en guise de « fil rouge » • 1 artiste aux multiples talents pour 1 album de chanson française pop, frais, réjouissant et accrocheur.

Petite histoire de la musique à Chevilly-Larue

Ce n'est que dans les années 1960 que la musique et son enseignement se sont développés à Chevilly-Larue.

Jusqu'au début du XX^e siècle, les Chevillais avaient peu l'occasion d'écouter de la musique.

Les instruments sur place étaient limités aux cloches de l'église Sainte-Colombe, au tambour de la section de la Garde nationale (jusqu'en 1871) et au tambour servant aux proclamations (jusqu'en 1927). Par contre, les occasions de chanter étaient nombreuses : chants patriotiques à l'école (*La Patrie, Marche lorraine, ...*), comptines enfantines (*Où sont les cerfs ? ...*), fêtes familiales, banquet des chasseurs et des pompiers, conscription, vie paroissiale, etc. Au début du XX^e siècle, l'église est dotée d'un harmonium, dont jouent alternativement Germaine Petitfils, Adèle Cretté (la fille du maire) et parfois Julie Sandrin (la plus alerte, paraît-il) ; ces filles de notables de Chevilly bénéficient chacune d'un piano à domicile. La musique liturgique est aussi très pratiquée dans les établissements religieux, à Larue, à l'orphelinat de filles Nazareth, et à Chevilly, au séminaire et au monastère Saint-Michel. La chapelle du séminaire retentit de cantiques marquants lors des grandes cérémonies (ordinations, consécration à la foi, ...) dont certains font partie des 460 œuvres composées par le Père spiritain Lucien Deiss (décédé à Chevilly en 2007) qui s'accompagnait à l'orgue.

La ville construit en 1902 une salle des fêtes à côté de la mairie-écoles. Les Chevillais y écoutent parfois des chansonniers interprétant *Mon Paris, Le curé de Bonbon* et autres chansons. Des amateurs poussent la chansonnette lors des kermesses ou des spectacles du patronage paroissial (construit en 1913 route de Rungis), ainsi que des femmes en cure lors des fêtes du sanatorium.

De nombreux bals et concerts sont organisés par la ville à partir de 1907 (dans la salle des fêtes ou à l'extérieur) et par des gérants de cafés-restaurants. Faute d'ensembles chevillais, c'est la fanfare Le Réveil de Bourg-la-Reine ou l'harmonie de L'Haÿ-les-Roses qui animent la fête communale à la Pentecôte, la fête nationale, la cérémonie du 11 novembre et le Jour de l'An. André Lavigne, issu d'une vieille famille de Chevilly, joue du clairon au sein du Réveil de Bourg-la-Reine et il s'en sert parfois pour réveiller sa famille ! Il se trouve aussi des musiciens amateurs dans les lotissements qui se développent à l'est de la ville dans les années 1920-1930, tels Armand Bourvic qui joue du banjo dans les bals du secteur. Des bals ont lieu les samedis et dimanches soirs (surtout l'été), notamment chez Mazoyer et chez Delancray ; ce dernier fait marcher

dans son hôtel des Marronniers un « orchestron » (piano-orchestre mécanique à bandes perforées). Les cafés retentissent aussi des chansons politiques des militants qui s'y réunissent. Une éphémère Union



Jean Bourvic, avec son banjo, et un ami musicien, autour de 1935.

(COLL^o FAMILLE BOURVIC)

musicale de Chevilly-Larue demande en 1929 une subvention à la mairie. La ville a recours en 1934 à l'Orchestre symphonique de L'Haÿ-les-Roses pour les concerts qu'elle organise. En 1938, elle achète un piano d'occasion pour l'organisation des fêtes, tant aux écoles qu'à la salle des fêtes, et en fixe le prix de location.

En matière d'enseignement musical, autour de 1920, M^{me} Luneau, donne chez elle, rue de la Bergère, des cours de solfège et de piano, et intervient dans les écoles. Au début de 1929, la ville accorde une gratification au professeur du cours gratuit de violon, M^{me} Coppier. Il faut attendre 1962 pour que la musique et son enseignement prennent vraiment leur essor. Une chorale enfantine et des cours de solfège pour enfants sont alors créés dans le nouveau Centre social des Sorbiers (bientôt Centre socioculturel, future Maison pour Tous), suivis par des cours de piano dès 1963. Des cours de guitare, d'accordéon et de piano sont proposés à tous dès 1965. L'Association culturelle sociale et familiale (ACSF), fondée le 14 février 1966, crée dès 1967, sous l'égide de Marcel Mousset et Fernand Eudeline, la fanfare La Chevillaise (actuel Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue). En 1968, l'ACSF propose de créer une école de musique. Le 29 novembre 1968, la Municipalité décide de reprendre à sa charge dès janvier 1969 les cours proposés par le Centre socioculturel et l'ACSF ; l'école municipale de musique et de danse est créée (dénommée



La fanfare La Chevillaise lors de la fête de la musique le 21 juin 1984.

(COLL^o ARCHIVES MUNICIPALES)

conservatoire au printemps 1975). Les cours ont lieu dès fin 1970 dans un préfabriqué construit par la ville rue de l'Adjudant-chef Dericbourg, puis, depuis début 1977, dans leurs locaux actuels près du théâtre. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

31

découvertes

mémoire

Élanpiades

De l'élan malgré la pluie

Pour la deuxième édition des Élanpiades – grand rendez-vous sportif et familial organisé par l'Élan – la météo fut malheureusement des plus maussades. Il n'empêche, les 70 bénévoles et animateurs de l'Élan ont accueilli 15 équipes de 6 participants chacune, pour une belle journée de sport.



« 15 ans, plus quelques adultes », explique Dominique Gimenez, secrétaire de l'Élan. Les sections natation synchronisée, athlétisme et tir à l'arc en ont profité pour présenter des équipes. Lors d'une journée basée sur le plaisir et la découverte sportive, l'ambiance fut plus heureuse que le ciel. Ce chaleureux rendez-vous a enchanté les enfants, ravis de s'essayer à autant de sports en une seule journée. Au final, c'est une formation exclusivement féminine – « les Nains » – qui rafle la mise, devançant de 5 points les six garçons composant « les Biess ». L'escouade des « archers » se classe, elle, en 3^e position.

Le SMJ en démonstration

Entre les divers essais sportifs, la journée a été aussi rythmée par le service municipal de la Jeunesse qui proposait une animation musicale à la pause déjeuner. Juste avant la remise des trophées et récompenses, le SMJ a proposé une démonstration de hip-hop très appréciée. Comme le veut la coutume, et enfin avec un petit rayon de soleil, les Élanpiades se sont achevées autour du verre de l'amitié. Et l'Élan de souhaiter de bonnes vacances à tout le monde. ● **Antoine Ginekis**

Si la météo n'a pas aidé, ils étaient tout de même une petite centaine au parc des sports, en ce samedi 16 juin pour s'essayer à différentes disciplines sportives. « La majorité des participants était âgée de 8 à

Brèves de vestiaires

Football : Tournois et récompenses

Le club de ballon rond ne peut que se féliciter des performances de ses jeunes athlètes lors des tournois de juin, avec quelques distinctions encourageantes. Parmi celles-ci, la victoire des U12 à Wissous est à sortir du lot puisque la majorité des adversaires rencontrés jouait dans la catégorie supérieure (U13).

En prime, c'est un Chevillais, Erwin, qui fut élu meilleur joueur du tournoi. Leurs aînés ont fait aussi bien, les U13 s'imposant pour la troisième année consécutive en terre bretonne. Les plus jeunes se sont également distingués avec deux équipes de l'Élan présentes en demi-finales, à Wissous également, pour les 2^e et 3^e places au final.

Plus que les performances toutes relatives dans ces tournois amicaux, c'est le comportement général des jeunes pousses chevillaises qui fait la fierté du club: « La plus belle des récompenses est le trophée du fair-play obtenu à Wissous, récompensant le comportement pendant les matchs, mais aussi en dehors ».

Forum des sports : Rendez-vous le 8 septembre !

La saison sportive à peine terminée, la rentrée se prépare déjà à Chevilly-Larue. Le forum des sports, où chaque association sportive présente ses sections, se déroulera le samedi 8 septembre au gymnase Marcel Paul de 13h

à 20h. Pour ce nouvel exercice, l'Élan annonce déjà la formation de plusieurs sections inédites. Les tout-petits (1 à 3 ans) pourront découvrir la « Gym câline » au stand de la Gymnastique volontaire. Cette section innove également avec un cours de Zumba, ouvert à tous dès 12 ans.

À noter l'arrivée d'une activité multisports à l'Élan, réservée aux enfants de 6 et 7 ans. Le forum reste l'occasion de découvrir l'ensemble des associations sportives de la ville, de prendre les renseignements nécessaires et éventuellement de remplir un bulletin d'inscription. Indispensable pour connaître l'ensemble des activités proposées par la ville.

Tir 3D

Deux médaillés régionaux

La section tir à l'arc, en tir 3D, a ramené deux médailles d'argent du championnat régional de Milmont (78). Des performances attendues et honorables au sein d'une activité privilégiant la nature. Avec l'été, la saison bat son plein.



Laurent Lancial et Gwenaël Quefféléant, les deux Chevillais argentés du championnat régional de tir 3D.

Début juin, l'équipe de trois archers de l'Élan chevillais se rendait au championnat régional où s'affrontaient les dix meilleurs tireurs de chaque catégorie de tir 3D. Cette discipline originale de tir à l'arc, consiste à évoluer en extérieur, visant des cibles décorées en animal. « Une compétition demande de tirer sur 40 cibles », explique Paul Arcelin, responsable de la section. Les distances de visée varient entre 10 et 35 mètres. Au milieu de 200 archers, l'Élan a su sortir du lot, remportant deux breloques argentées. Laurent Lancial termine deuxième dans la catégorie arc de chasse en bois, en adulte. Chez les cadets, c'est Gwenaël Quefféléant qui repart médaillé, catégorie arc à poulie, sans viseur.

De nombreux concours à venir

Des performances qu'il va vite falloir rééditer puisque la saison de tir à l'arc en plein air bat actuellement son plein. Après un concours international à Tours où l'Élan présentera huit archers, les championnats de France se dérouleront fin août, à Lyon. Les Chevillais espèrent y placer cinq tireurs. La section handisport nourrit, elle-aussi, de belles ambitions avec notamment le doux rêve de placer un tireur aux Jeux paralympiques de Londres cet été. ● **A.G**

Coup de chapeau

Les volleyeurs montent!

Les volleyeurs l'ont fait. Ambitieux, l'objectif de montée en Régionale 2 a été pleinement atteint par l'équipe première. Et ce, avec un effectif inchangé. La continuité a donc payé pour les volleyeurs : « On a seulement accueilli un nouvel entraîneur, avec qui le contact est très bien passé », raconte le président Alan William's. Après une excellente première moitié de saison, l'équipe a su rester solide même après certaines blessures importantes et une fin de saison plus compliquée : « On termine deuxième derrière Sartrouville avec un effectif oscillant entre 9 ou 10 joueurs, parfois on était seulement 7' », se souvient le président-passeur. Une faiblesse que les Chevillais ont su transformer en avantage en intégrant certains jeunes espoirs dans l'équipe séniors. Une progression accélérée pour ces juniors qui ont d'ailleurs remporté leur championnat cette saison et passé cinq tours de coupe régionale. Un fort potentiel qui pousse l'ambition du club : « On espère quand même quelques recrues, l'objectif est de continuer de monter pour rester dans une spirale positive ».

Boucles chevillaises

Une course honorable pour les Chevillais



Samedi 23 juin, sous un soleil agréable et une température douce, ils étaient 123 coureurs, marcheurs ou relayeurs à s'élancer sur le parcours des Boucles chevillaises. La traditionnelle course sur route de la ville n'a malheureusement pas souri aux hôtes du jour. Si les Chevillais étaient seuls à présenter des équipes de relais –remporté par Alain Cazemage et Stéphane Buet– ils n'ont obtenu qu'un podium dans la nouvelle catégorie : la marche. C'est Patrick Montiny qui termine en 3^e position. À noter également la 6^e place de Kévin Vallathésar sur 5 km, performance le positionnant premier minime engagé. Sur 10 km, la course est remportée par un représentant de l'US Ivry, le premier Chevillais, Pascal Piwowarczik, se classant 19^e. À lire les sourires des participants à l'arrivée, les Boucles tournent toujours à fond. ●

● **Résultats complets des Boucles chevillaises sur le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.**

Aux Boucles chevillaises, on court pour le plaisir ou pour gagner ... ou pour les deux !

Pharmacies de garde de jour

Samedi 14 juillet

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Dimanche 15 juillet

Recouderc
2bis, avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Dimanche 22 juillet

Lavacquery
16-18, place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 29 juillet

Pong
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Denimal
Centre Commercial Belle Épine
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 5 août

Godet
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Lahlou El Outassi
10, rue du docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 12 août

Pomarede
10, place Pierre et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Mercredi 15 août

Bourlon
Cauchetier
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Lavacquery
5, allée des fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Dimanche 19 août

Hassim
34 avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Dimanche 26 août

Nguyen
55, rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Dimanche 9 septembre

Bittante
43, avenue du Président Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

Du 1^{er} au 31 mai 2012

Naissances

- Jade Sansone
- Alicia Bouillery
- Junior Yem Tolen
- Husani Mbaé
- Samuel Legré Zié
- Andy-Théo Lumoni
- Nadir Madini
- Alexis Urbain
- Montcharmont

- Jade Sansone
- Noémie Arnaut
- Wassim Chabane
- Gabin Lamotte

Mariages

- Julie Prunier et Tanguy Castets
- Sarah Delorme et Antoine Mendy
- Jennifer Olida et Xavier Geghre

Antoine Mendy
• Jennifer Olida et
Xavier Geghre

Décès

- Marie Chevalier
- Michel Ragu
- Sylviane Hanzick
- Messaoud Aït Oukheddi
- Christian Hermelin
- Daniel Torcheux

Opération « Tranquillité-vacances »

Il est fortement conseillé de bien verrouiller sa porte, de jour comme de nuit, que vous soyez présent ou non à votre domicile. Par ailleurs, afin de prévenir les risques de cambriolages durant l'été, signalez votre absence pendant vos vacances en vous présentant au poste de police. Un agent prendra les renseignements concernant votre période d'absence et les éventuelles personnes à contacter en cas de nécessité. Des patrouilles effectueront des passages aux abords de votre domicile, à des heures variables pour sécuriser les lieux. Des policiers pourront également vous prodiguer des conseils sur les dispositions à prendre pour protéger votre domicile pendant votre absence.

Poste de police : 2, place Nelson Mandela (01 41 80 06 60)

Adieu Nicolas



Vendredi 22 juin au soir, Nicolas Régnier, Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) de la brigade équestre au service Tranquillité publique de la ville, est décédé au cours d'un accident aussi dramatique qu'imprévisible. Lors d'une séance banale d'exercice dans le parc Petit Le Roy, le cheval qu'il montait a été victime d'une crise cardiaque, l'entraînant dans sa chute. En dépit des secours rapidement présents sur les lieux, le jeune homme de 30 ans s'est éteint dans la soirée. Originaire de Troyes, il avait la passion du cheval. Après

avoir travaillé dans un office notarial puis dans la restauration, il avait finalement choisi une voie lui permettant de lier sa vie professionnelle à sa passion. Arrivé en novembre 2011 au sein du service Tranquillité publique, il s'était rapidement attaché la sympathie de ses collègues et, au-delà, de tous les Chevillais qui ont eu à le connaître, à commencer par les enfants des écoles pour qui le lien avec la brigade équestre est fort. Il avait emménagé récemment non loin des écuries, ce qui lui permettait d'aller s'occuper des chevaux même en dehors de ses heures de service. Adorant chanter, il avait rejoint les rangs de la chorale de Chevilly-Larue. Comme en témoigne Sylvie Blas, sa chef de service, « sa passion du cheval le faisait rayonner et il était au contact de tous avec gentillesse et humour ». Les Chevillais ont été très nombreux à lui rendre hommage via le Livre d'Or ouvert le lendemain lors de la fête communale ou sur internet. « Nicolas Régnier avait la passion du cheval, celle du service public, et il aimait les gens. Il se plaisait parmi nous. Il laisse un souvenir impérissable » a souligné Christian Hervy. Le Conseil municipal du 25 juin dernier a observé une minute de silence à sa mémoire (ainsi qu'en celle de Diego Cano Pérez, autre agent municipal décédé le mois dernier).

UNE URGENGE MÉDICALE ?

SAMI CHEVILLY-LARUE le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes MIV JUIL

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h**

et de 13h30 à 17h

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 juillet 2012

Secteur 2 : 18 juillet 2012

Secteur 3 : 25 juillet 2012

Attention pas de collecte d'encombrants au mois d'août

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2012

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A : les mercredis

11/25 juillet et 8/22 août

Secteur 2 & 3B : les mercredis

4/18 juillet et 1^{er}/15/29 août

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2012 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques ;
- ▶ Un(e) responsable du Service Patrimoine bâti ;
- ▶ Un(e) chargé(e) du suivi administratif et budgétaire au service Enseignement-enfance ;
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) cuisinier(ière) à la Restauration ;
- ▶ Un(e) responsable du secteur Espaces verts ;
- ▶ Un(e) rédacteur(trice) pour le service Action sociale-Logement

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS Rentrée



Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? L'ensemble de vos vœux d'orientation a été refusé ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.

Prenez contact avec le Pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers adressés par l'Éducation nationale ;
- copie des vœux « Admission Post-Bac » si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir !

L'association d'accueil des familles de détenus recherche des bénévoles

Depuis plusieurs années, l'association Accueil des familles de détenus à Fresnes (ADFA) assure des permanences auprès des familles qui visitent leurs détenus à la maison d'arrêt de Fresnes. L'association dispose d'un local chaleureux dans l'enceinte de la prison pour accueillir les familles. En servant de lien avec le service pénitentiaire, l'ADFA peut ainsi écouter, soutenir et informer les familles. Près de 250 familles sont ainsi régulièrement accueillies du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 8h à 16h.

▶ **L'ADFA recherche des bénévoles pour assurer cet accueil. Si vous êtes intéressés, contactez Catherine (06 70 74 03 22) ou Françoise (06 13 73 85 69)**

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal de l'Action sociale propose aux personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-dessous. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 93

À renvoyer ou à déposer au service Retraité Santé Handicap
88, avenue du Général de Gaulle – 94 550 Chevilly-Larue

Je souhaite être intégré(é) au dispositif été 2012 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Étage : _____ Code d'entrée : _____ Âge : _____

Téléphone : _____

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 86 11 30 :

▶ les mardis de 15h à 20h ;
▶ les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis de 17h à 20h ;
▶ les 3^e samedis du mois de 10h à 13h.

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. La Mission locale sera fermée du 10 au 31 août, la permanence est assurée tout l'été à la Mission locale de Fresnes (8, rue du docteur Maurice Ténine - 01 42 37 57 85)

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'ARSS informe les résidents du quartier Sorbiers-Saussaie que les permanences n'ont pas lieu pendant l'été et ne reprendront qu'après la rentrée scolaire.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.